

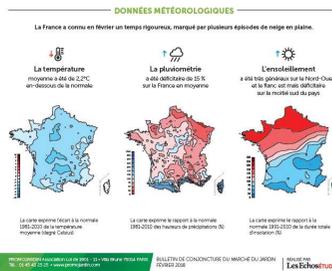


Le marché français de l'hospitalisation à domicile

Défi du numérique, arrivée de nouveaux entrants, innovations thérapeutiques...
Quelles perspectives pour l'HAD ?

LesEchosÉTUDES

L'institut d'études référent de la vie économique en France



LesEchosÉTUDES Secteur Digital - Numérique

Pharmacie d'officine à l'ère du digital

« L'innovation en pharmacie pour optimiser la relation patient et ré-enchanter l'expérience client - Septembre 2017 **NOUVEAU** »

Stratégies omnicanal et magasins connectés

Luxe et digital

« Quelles stratégies à l'heure du client 3.0 ? - Octobre 2017 **NOUVEAU** »

L'AgTech et les perspectives de l'agriculture numérique en France



ÉTUDES SECTORIELLES MULTICLIENTS

- Etudes de marché et de secteurs
- Benchmark concurrentiels
- Cartographies sectorielles



ÉTUDES SUR-MESURE

- Evaluation d'opportunités d'affaires
- Benchmark concurrentiel
- Etudes U&A
- Enquête de satisfaction
- Etudes d'image et de notoriété
- Panels



VEILLE SECTORIELLE

- Veille économique et réglementaire
- Création de newsletters et e-newsletters



SOLUTIONS DE COMMUNICATION ÉDITORIALE SUR MESURE

- Observatoires et baromètres
- Création de magazines
- Création de sites Internet

SOMMAIRE

Synthèse	6	Partie 4	Mutation du jeu concurrentiel : entre acteurs historiques et nouveaux entrants	102	
Partie 1	La dynamique du marché français de l'hospitalisation à domicile	22			
1.1.	Les grands principes de l'hospitalisation à domicile	23	4.1.	Structure concurrentielle : la cartographie des acteurs présents sur le marché	103
1.2.	Les chiffres clés du marché	35	4.2.	L'HAD : quelles opportunités pour les groupes de cliniques privées et d'EHPAD ?	114
1.3.	Les pathologies prises en charge en HAD	42	Partie 5	Le digital : des perspectives prometteuses pour l'hospitalisation à domicile	119
1.4.	La typologie des patients hospitalisés à domicile	51	5.1	La télémédecine : des perspectives de développement en HAD	120
1.5.	Focus sur l'HAD en établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)	56	5.2.	Le digital au service de la coordination entre professionnels et la gestion du personnel	124
Partie 2	Panorama de l'HAD en France	60	5.3.	Orientation et parcours des patients : quels apports du numérique ?	132
2.1.	D'importantes disparités inter-régionales	61			
2.2.	Monographies régionales : les données clés de l'HAD dans les territoires	66			
Partie 3	L'évolution de l'environnement réglementaire et de la tarification	85			
3.1.	Une politique volontariste, un cadre légal en évolution	86			
3.2.	Le financement et la tarification du secteur	96			

1. La dynamique du marché français de l'hospitalisation à domicile

1.1. Les grands principes de l'hospitalisation à domicile

Quels patients pour quels objectifs ?

Quels sont les patients concernés ?

- Il s'agit des malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives qui, en-dehors d'une telle structure, seraient hospitalisés dans un établissement sanitaire.
- La localisation des soins et du patient à son domicile habituel, y compris en établissements sociaux et médico-sociaux, nécessite la présence et la disponibilité d'aidants. Ils sont le plus souvent issus de l'entourage familial lorsque le patient est à son domicile. Dans les cas, encore marginaux, d'intervention en établissements sociaux et médico-sociaux, les aidants sont constitués du personnel habituel, et notamment des aides-soignants.
- Compte tenu des pathologies prises en charge et du profil des patients à qui l'HAD correspond le mieux, les personnes âgées constituent une population cible à part entière.

Quel est l'objectif de l'HAD pour les patients ?

- Il est principalement d'éviter au patient l'hospitalisation complète. Par conséquent, l'HAD permet d'éviter ou de raccourcir l'hospitalisation en service de soins aigus ou en SSR.
- En permettant au patient de rester dans son environnement, l'HAD améliore son confort avec un impact généralement positif sur l'aspect psychologique.
- Avec des patients principalement originaires du court séjour hospitalier et qui, à 56 % restent à leur domicile après la prise en charge en HAD (source : FNEHAD, données 2017), il apparaît que l'HAD sert de sas entre une hospitalisation conventionnelle et la médecine de ville.



Les établissements d'hospitalisation à domicile [...] permettent **d'assurer au domicile du malade, pour une période limitée mais révisable en fonction de l'évolution de son état de santé, des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés.** Ces soins se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par la complexité et la fréquence des actes.

Source : Article R6121-4-1 du Code de Santé Publique

1. La dynamique du marché français de l'hospitalisation à domicile

1.1. Les grands principes de l'hospitalisation à domicile

Quels soins pour quelles pathologies ?

Quels soins sont proposés ?

Trois types de soins sont possibles dans une structure HAD :

- **Les soins ponctuels** : il s'agit de soins techniques et complexes pour des patients ayant une pathologie souvent non stabilisée. Ils peuvent être réitérés, à l'image de la chimiothérapie.
- **Les soins continus** : ils associent des soins techniques et complexes à des soins de nursing pour des patients ayant une pathologie évolutive, comme pour les soins palliatifs.
- **Les soins de réadaptation à domicile** : ils prennent le relais d'une phase aiguë de pathologie et sont généralement concentrés dans le domaine de l'orthopédie, de la cardiologie ou de la neurologie.

Exemples : lutte contre la douleur, soins palliatifs, chimiothérapie, grossesses à risque et post-partum pathologique, pansements...

Des soins pluridisciplinaires, complémentaires et intenses donnent à l'HAD un caractère polyvalent et généraliste. Les soins à l'acte non coordonnés sont exclus de l'HAD.

Quelles pathologies sont le plus souvent rencontrées ?

- Il s'agit le plus souvent de prendre en charge des patients atteints de cancers (un tiers des journées d'HAD en 2017, source FNEHAD), de maladies infectieuses, de diabète, d'infections respiratoires, etc.
- Tous les domaines couverts par la médecine hospitalière sont éligibles : MCO, SSR et psychiatrie. Mais les pathologies les plus couramment traitées relèvent de la médecine et des suites chirurgicales.